



## MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY Le 2 février, 2021

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 FÉVRIER 2021,**  
par vidéoconférence.

**Présents:**

Maurice Beauregard, maire

**Conseillers:**

Tim Ferrigan

Raymond Pilon

Jean-Pierre Landry

Lois Smith

Stéphanie Hébert-Shea

Suzanne Dubeau-Pilon

La Directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Bertrand, assiste également à la réunion.

**024-02-2021**

**OUVERTURE DE LA RÉUNION**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, qui déclarait l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** les décrets ultérieurs prolongeant cet état d'urgence, c'est-à-dire jusqu'au 3 juin 2020;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministre de la santé et des services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à participer, délibérer et voter à une assemblée par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** ce même décret, lorsque la loi prévoit qu'une réunion doit être publique, il doit être rendu publique dès que possible par tous les moyens permettant au public de connaître le contenu des discussions entre les participants et le résultat des délibérations des membres;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des fonctionnaires municipaux que cette réunion se tient à huis clos et que les membres du Conseil et les fonctionnaires municipaux sont autorisés à y assister et à y prendre part, à délibérer et à voter à l'assemblée par vidéoconférence.

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lois Smith et résolu:**

**Que** le Conseil accepte que cette réunion se déroule à huis clos et que les membres du Conseil et les fonctionnaires municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

**Adopté à l'unanimité**

**025-02-2021**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon** et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**026-02-2021**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2021**

**ATTENDU** que les copies des procès-verbaux des réunions du Conseil tenue les 12 janvier 2021 et 21 janvier 2021 ont été envoyées par courriel au Conseil;

**Proposé par Jean-Pierre Landry** et résolu d'accepter les procès-verbaux tel qu'ils sont préparés et distribués.

**Adopté à l'unanimité**

**PÉRIODE DES QUESTIONS**

**Il est à noter** qu'aucune question n'a été envoyée pour la période de questions.



## MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

### Le 2 février, 2021

#### URBANISME

027-02-2021

#### APPROBATION DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR

**Proposé par Stéphanie Hebert Shea et résolu** d'accepter le rapport mensuel de l'inspecteur municipal et la facture relative pour le mois de janvier 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

028-02-2021

#### RÉSOLUTION À LA SUITE DU REFUS DU SHQ D'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE LA DEMANDE DE COLLABORATION DE LA MRC PONTIAC

**Attendu** que selon nos informations, plusieurs citoyens de la municipalité de Campbell's Bay auraient bénéficié du programme RénoRégion administré par la Société d'Habitation du Québec.

**Attendu** que selon nos dossiers, aucune des personnes ayant bénéficié dudit programme n'ont sollicité ni obtenu de permis de construction, et ce, malgré le fait que celles-ci ont bénéficié de la subvention.

**Attendu** que la Municipalité de Campbell's Bay, comme toute autre municipalité au Québec, est tenue d'adopter, selon ce que prévoient les articles 33 et 102 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, des règlements d'urbanisme et doit, par ce fait même, voir à l'application de ses règlements sur son territoire, dont le *Règlement 51-03, Règlement, interprétation et administration* qui exige que toute personne qui effectue des travaux de construction est tenue d'obtenir au préalable un permis de construction.

**Attendu** qu'en l'absence de travaux de construction conformes à l'un de ses règlements d'urbanisme, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) autorise toute municipalité à exercer des recours civils et pénaux envers les contrevenants.

**Attendu** que la municipalité de Campbell's Bay a déposé une demande d'accès à l'information auprès de la MRC Pontiac et de la SQH (réf. résolution numéro 248-10-2020), concernant une copie de la liste des propriétés situées sur le territoire de la municipalité de Campbell's Bay, incluant noms et adresses des propriétaires, ayant reçues une aide financière dans le cadre du programme RénoRégion et le Programme d'adaptation de domicile (PAD) administrés par la MRC Pontiac et la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour les années 2018, 2019 et 2020;

**Attendu** que la SHQ a refusé l'accès à ces documents en invoquant les articles 53, 54 et 67 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1);

**Par conséquent,**

**Proposé par Tim Ferrigan** que la municipalité de Campbell's Bay demande la pleine collaboration de la MRC Pontiac concernant une solution et l'assurance que tous les programmes actuels et passés ont été exécutés conformément aux lois et une solution qui fera en sorte que de telles situations ne se reproduisent plus.

**Adopté à l'unanimité**

029-02-2021

#### DEMANDE D'APPROBATION D'UN PROJET DE PLAN DE LOTISSEMENT POUR LE LOT NO 3 544 934

**ATTENDU** qu'un projet de plan de lotissement a été envoyé pour approbation concernant le lot no 3 544 934;

**ATTENDU** que ledit projet de plan de lotissement a été demandé par l'acheteur potentiel du lot 3 544 934;

**ATTENDU** qu'une vente potentielle du lot 3 544 934 est conditionnelle à la suite de l'approbation de l'ébauche dudit plan;

**Proposé par Lois Smith** et résolu d'approuver le plan de lotissement du projet préparé par Michel Fortin, arpenteur, le 26 janvier 2021 à partir de son procès-verbal no 31264, avec les modifications suivantes :

**QUE** le lot no 6 420 078 de l'ébauche du plan de lotissement soit conforme au règlement de zonage no 52-03 concernant la façade minimale requise pour subdiviser ledit lot.

**Adopté à l'unanimité**



## MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

### Le 2 février, 2021

#### COVID-19

Il est à noter que le maire informe le Conseil que toutes les procédures et politiques actuelles ont été mises à jour pour se conformer aux dernières restrictions du COVID-19.

Il est à noter qu'une mise à jour est donnée concernant la demande de CISSO d'utiliser le Centre récréatif pour la campagne de vaccination pour le Pontiac.

#### RAPPORT DU MAIRE

Il est à noter que le maire présente un rapport sur des sujets et des réunions régionales.

030-02-2021

#### DÉPÔT DES CONTRATS DE 2020

ATTENDU que, conformément au paragraphe 961.4 (2) du Code municipal du Québec, le maire doit déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec le même entrepreneur lorsque tous ces contrats comportent une dépense totale de plus de 25 000 \$;

ATTENDU que les contrats sont enregistrés comme suit:

3403092 Canada Inc	Traitement eau potable- approvisionnement et livraison de sel	\$27,280.58
Jason Hynes Construction Inc	Pavage	\$26,000.16
Morin Sable & Gravier	Déneigement	\$59,791.72
7187041 Canada Inc	Élimination des déchets domestiques	\$45,058.30
Pontiac Electric	Système de ventilation	\$51,258.00
Blue Heron Landscaping	Installation CO2 et NO2	
	Aire de jeux d'eau	\$80,895.20

Proposé par **Tim Ferrigan** et résolu d'accepter le rapport du maire concernant les contrats de 2020.

Adopté à l'unanimité

#### FINANCEMENT

031-02-2021

#### FACTURES MENSUELLES

Proposé par **Lois Smith** et résolu de payer les factures mensuelles telles qu'elles sont présentées au sur la feuille de décaissement du 2 février 2021, d'un montant de **61 008,56 \$**

Adopté à l'unanimité

#### Certificat de disponibilité

Sarah Bertrand, Directrice générale de la municipalité de Campbell's Bay, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses susmentionnées.

Donné à Campbell's Bay, ce 2<sup>ème</sup> jour de février 2021.

Sarah Bertrand  
DGST

#### EAU - ÉGOUTS - SITE DE TRANSFERT

032-02-2021

#### AUTORISATION DE DÉPENSE - RÉPARATION DE LA BOÎTE DE VITESSE DE RECHANGE

Proposé par **Jean-Pierre Landry** et résolu d'autoriser la dépense de 3 600 \$ plus taxes pour la réparation de la boîte de vitesses de rechange pour les RBC au WWTP. La dépense est autorisée à partir du poste budgétaire : Entretien de filtration des égouts.

Adopté à l'unanimité

033-02-2021

#### AUTORISATION DES DÉPENSES – POMPAGE TRIMESTRIEL DU WWTP

Proposé par **Suzanne Dubeau-Pilon** et résolu d'autoriser les dépenses de 3500 \$ plus taxes pour le pompage trimestriel des boues du WWTP. Les dépenses sont réparties à partir du poste budgétaire : enlèvement des boues de filtration des égouts.

Adopté à l'unanimité



**MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY**  
**Le 2 février, 2021**

**034-02-2021      AUTORISATION DES DÉPENSES – TEST DE TRAITABILITÉ - NOUVELLE MARQUE DE SEL**

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'autoriser les dépenses de 3000 \$ pour l'achat de 6 sacs de sel minéral de 1000 kg comme test de traitabilité. Les dépenses sont réparties à partir du poste budgétaire : Sel d'adoucesseur d'eau.

**Adopté à l'unanimité**

**035-02-2021      AUTORISATION DE DÉPENSE - SOUTIEN IT POUR UNE NOUVELLE INSTALLATION INTERNET**

Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'autoriser la dépense de 1000 \$ pour le soutien technique sur place concernant l'installation d'une connexion Internet VPN à l'adoucesseur d'eau et à l'emplacement des puits. La dépense est attribuée à partir du poste budgétaire : Entretien de l'adoucesseur d'eau

**Adopté à l'unanimité**

**036-02-2021      RAPPORT CONCERNANT LA RUE SECOND - SERVICES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

**ATTENDU QUE** le conseil a demandé à Mme Nilson, Technicienne en assainissement des eaux, de fournir des renseignements sur la possibilité d'ajouter trois résidences au réseau d'égouts de la rue Second;

**ATTENDU QUE** Mme Nilson a fourni une réponse affirmative tel que présenté dans son rapport;

**Proposé par Stéphanie Hébert-Shea** et résolue d'accepter le rapport de Mme Nilson tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**037-02-2021      AUTORISATION DE DÉPENSE - VISITE ANNUELLE D'ENTRETIEN DE L'ADOUCESSEUR D'EAU MAGNOR**

**Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon** et résolu d'autoriser la dépense de 2800 \$ plus taxes pour l'entretien annuel et la visite sur place par Magnor pour l'adoucesseur d'eau. La dépense est répartie à partir du poste budgétaire : Entretien de l'adoucesseur d'eau.

**Adopté à l'unanimité**

**038-02-2021      PARCS, CENTRE RÉCRÉATIF ET PATINOIRE  
SUBVENTION KINO-QUÉBEC ET MAISON DES JEUNES (MDJ)**

**ATTENDU** que la municipalité a demandé une subvention de 5 000 \$ pour l'achat d'équipement sportif et récréatif pour le nouveau centre jeunesse situé à l'ancien emplacement de la bibliothèque;

**ATTENDU** que la Maison des Jeunes a suggéré comme élément un parc de planche à roulettes;

**Proposé par Jean-Pierre Landry** et résolu, qu'à la suite de l'approbation de la subvention, d'autoriser l'achat de la liste d'articles recommandés par la MDJ incluant l'installation d'un parc de planche à roulettes à la patinoire.

**Adopté à l'unanimité**

**039-02-2021      PROJET D'AMÉLIORATION DU PARC DU CENTRE-VILLE**

**ATTENDU** qu'à la suite d'une confirmation officielle des options de financement pour l'achèvement du projet des parcs du centre-ville;

**ATTENDU** que des services professionnels tels que l'architecte, l'aménagement urbain et l'urbanisme et la gestion de projet sont requis;

**Proposé par Raymond Pilon** et résolu à ce que la Directrice générale présente une demande de 3 offres de services pour les services professionnels.

**Adopté à l'unanimité**



## MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY

Le 2 février, 2021

### **040-02-2021**     **PROJET DU PARC DU CENTRE-VILLE - COMITÉ DE SÉLECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS**

**Proposé par Jean-Pierre Landry** et résolu à l'unanimité que le maire, la Directrice générale et le conseiller Tim Ferrigan soient membres du comité.

**Adopté à l'unanimité**

### **DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE**

Conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier ou le secrétaire-trésorier transmet, au plus tard le 15 février de chaque année, la déclaration identifiant les membres du conseil qui ont déposé ou non une déclaration d'intérêts pécuniaires.

**Il est à noter** que tout le Conseil a donné leur déclaration d'intérêt pécuniaire. Une lettre confirmant ce dépôt sera envoyée au Ministère des affaires municipales.

### **041-02-2021**     **LETRE D'APPUI AU PROJET RÉGIONAL D'ACCÈS À INTERNET À LARGE BANDE**

**ATTENDU** que Connexion Fibre Picanoc présentera une demande de financement dans le cadre du Programme du fonds universel pour les services à large bande du Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada;

**ATTENDU** que le projet proposé par CFP permettrait d'offrir un meilleur service Internet à l'ensemble de la population de la MRC Pontiac;

**ATTENDU** que cette dernière demande à ses municipalités membres d'appuyer la demande de Connexion Fibre Picanoc;

**Proposé par Jean-Pierre Landry** et résolu d'envoyer une lettre d'appui au président du PCAF dans leurs efforts pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation de leur projet.

**Adopté à l'unanimité**

### **042-02-2021**     **SÉCURITÉ** **RAPPORT MENSUEL DES CHEFS**

**Proposé par Stéphanie Hébert-Shea** et résolu d'accepter le rapport mensuel du Chef pompier tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

### **CORRESPONDANCE**

**Il est à noter que** la correspondance est lue et discutée avec le Conseil.

### **043-02-2020**     **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Proposé par Stéphanie Hébert-Shea** et résolu d'ajourner la séance à 19h25.

**Adopté à l'unanimité**

Maurice Beauregard  
Maire

Sarah Bertrand  
DGST